Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de TOULON

Canton de SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

 $N^{\circ} 2018 - 05 - 09$

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice: 33

Présents

24

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER

Représentés: 6 Absents excusés: 3 réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la

présidence de Monsieur le Maire.

OBJET:

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire <u>Adjoints</u>: Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

<u>Conseillers Municipaux</u>: Mesdames, AIELLO, CIDALE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

COMPTE DE GESTION

<u>Adjoints</u>: Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur Antoine BAGNO).

PORTS

<u>Conseillers Municipaux</u>: Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI), Monsieur Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

<u>Conseillers Municipaux</u>: Madame Stéphanie LEITE, Messieurs Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20180529-DEL20180509-BF Date de télétransmission : 05/06/2018 Date de réception préfecture : 05/06/2018

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Compte de Gestion des Ports, établi par le Receveur Municipal de Saint-Cyr sur Mer pour l'année 2017,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 16 mai 2018,

Vu la consultation des Conseils Portuaires des Ports des Lecques et de la Madrague en leur séance du 14 mai 2018,

Vu le Compte Administratif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2017,

Considérant l'identité de résultat entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion du Receveur.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par:

26 Voix POUR

4 ABSTENTIONS (Madame Elisabeth LALESART) (Madame Béatrice AIELLO) (Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Le Compte de Gestion des Ports des Lecques et de la Madrague - exercice 2017 -

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY